

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 22 novembre 2022

Délibération n° 121-2022

Point 09

Point 09. de l'ordre du jour

Appel à manifestation d'intérêt Include : soutien et expérimentation Offre de formation 2024/2028

EXPOSE DES MOTIFS

L'objectif fondamental d'Include - INventer les Coursus de Licence de l'Université de DEmain - est de rénover nos licences, et plus généralement les formations de premier cycle, afin de permettre aux étudiants de réussir leur parcours à l'université. Il s'agit d'un objectif à moyen terme, d'où la durée du financement du projet de 10 ans. Le projet Include a débuté en janvier 2019 et son déploiement est prévu jusqu'en août 2028. Il est financé au titre du Programme d'Investissements d'Avenir 3 (PIA 3) lancé par l'État, intégré au plan France 2030, et mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-18-NCUN-0001) dans le cadre du 2ème appel à projet Nouveaux cursus universitaires (NCU 2).

La nouvelle offre de formation 2024-2028 occupe donc une place centrale dans la période soutenue par le projet, et voit l'aboutissement des réformes nationales opérées lors de la période 2017-2022. Il s'agit donc de soutenir la déclinaison opérationnelle des rénovations pédagogiques choisies par l'établissement pour son offre de formation.

Stratégie de l'université en matière de Formation pour 2024-2028 – 1^{er} cycle

L'université a retenu les objectifs suivants :

Accompagner l'entrée à l'université, l'orientation et le parcours étudiant

- Soutenir l'élaboration d'une orientation choisie et aider l'étudiant à réfléchir son parcours et concevoir son projet d'études et professionnel.
- Favoriser l'intégration à l'université et la réussite, en particulier dans le contexte de la réforme du baccalauréat et de la loi ORE (aménagements dits « Oui, si »).
- Offrir un accompagnement adapté à tous les publics selon leur profil (étudiants étrangers, étudiants en situation de handicap, étudiants fragiles, étudiants en demande de parcours renforcés, étudiants salariés, artistes étudiants ou sportifs de haut niveau, etc.), en développant notamment le tutorat.
- Fluidifier les parcours entre les formations proposées à l'université de Strasbourg.

Diversifier l'offre de parcours et les modalités de formation

- Proposer des modalités de formation adaptées aux publics accueillis et aux objectifs visés : articulation formation initiale, continue, temps plein, alternance ; adaptation des rythmes d'apprentissage ; approche raisonnée de l'enseignement à distance ou hybride, etc.
- Proposer des parcours intensifs, encourager le développement de doubles spécialisations, des parcours allongés.
- Diversifier les pratiques pédagogiques (renforcer par exemple la formation par la recherche, la pédagogie par projet, etc.)
- Renforcer et valoriser les compétences transversales dans tous les parcours de formation.
- Élargir les modalités d'internationalisation (mobilité, enseignement de spécialité en langue étrangère).
- Élaborer des passerelles entre les formations pour permettre la personnalisation et la construction progressive du parcours de l'étudiant.
- Mettre en œuvre les réformes en cohérence et synergie avec l'offre globale de formation, notamment la licence sciences pour la santé et le B.U.T. dans l'offre licence et licence professionnelle, etc.
- Porter les spécificités de l'offre de formation de l'établissement (transfrontalier, européen...).

Renforcer la valorisation et l'insertion professionnelle

- Étendre la professionnalisation des formations (développer la culture professionnelle de spécialité, favoriser l'immersion, développer la pédagogie par l'expérience, etc.)
- Développer les certifications et la validation par des UE, notamment en langues et pour l'engagement étudiant.
- Préparer à l'insertion professionnelle (relations avec les milieux professionnels, entrepreneuriat, lien avec les alumni).
- Accroître la lisibilité des compétences des étudiants.
- S'inscrire dans une approche qui conçoit la formation comme un processus de développement tout au long de la vie.

Modalités de soutien à l'expérimentation et au lancement de dispositif

INCLUDE apporte son soutien à l'expérimentation et au lancement d'actions tendant à l'un ou plusieurs des objectifs stratégiques détaillés ci-dessus. L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux composantes de l'Université ainsi qu'aux services pour les projets en lien avec la formation et les étudiants.

- Le coaching pour l'orientation progressive des étudiants,
- Le tutorat par les pairs,
- Les ateliers de préparation à la mobilité internationale,
- L'accompagnement des étudiants par des enseignants référents,
- La mise en place de passerelles,
- La transition vers une approche approfondie par compétences,
- La mise en place de licences pluridisciplinaires,
- L'amorçage ou la consolidation de doubles licences,
- La personnalisation des cursus par des heures d'enseignement transversal.

Les dépenses éligibles relèvent des heures d'enseignement (sur ou hors service, intervention extérieure, vacation étudiante) et de référentiel (ingénierie et pilotage pédagogique). Chaque heure équivalent travaux dirigés réalisée est valorisée au tarif de 52 euros.

Il n'est pas demandé au projet qu'il ne comporte que des heures ou des dépenses éligibles. Il n'y a pas a priori de minima ou de maxima de budget pour les projets candidats. Il n'est pas demandé de cofinancement des heures prévues par le projet.

Le soutien pourra être apporté durant quatre semestres.

Si la composante ou le service soumet plusieurs projets, ils sont classés de façon argumentée. Les demandes ex aequo ne sont pas examinées.

Procédure

Les projets, décrits via le formulaire joint, sont signalés à des-include@unistra.fr pour être examinés et discutés avec les experts mobilisés par INCLUDE en tant que de besoin, avant arbitrage au fil de l'eau par le comité de pilotage INCLUDE. Si une autre source de financement complémentaire ou plus approprié peut être mobilisé, un conseil sera apporté à la composante en ce sens.

Rappel de la composition du comité de pilotage INCLUDE : VP Formation, VP déléguée transformation pédagogique, VP délégué offre de formation, VP déléguée transition secondaire/supérieur, Coordinatrice, DGS adjoint, Directeur DES, Idip et EAV, responsable Offre formation, Chargée d'appui aux missions Missions Investissements d'avenir, Chargée d'études et d'évaluation

Le projet fera l'objet d'un suivi par INCLUDE, afin d'identifier et de suivre les indicateurs de suivi et de réalisation des actions financées. Un accompagnement dans cette démarche sera fourni.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte **les modalités de l'appel à manifestation d'intérêt Include : soutien et expérimentation Offre de formation 2024/2028**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	24
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Directeurs des composantes
- Responsables administratifs des composantes

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2022

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau